



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/250/Add.4  
13 mai 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION  
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉPARTITION DES QUESTIONS  
INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR

Cinquième rapport du Bureau

1. À sa 5e séance, le 7 mai 1997, le Bureau a examiné une demande présentée par les Pays-Bas (A/51/238) concernant l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

"Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques".

2. À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
- b) Soit examinée directement en séance plénière.

-----